

Réunion de rentrée
Licence de Géographie
5 septembre 2024



Organisation de la matinée

9h30 Accueil général dans l'Auditorium

Services numériques

Sports

Bibliothèque

DOSIP

Associations étudiantes

...

10h30-12h30 L1 dans l'Auditorium

10h30-12h30 L2 dans l'amphi Vidal de la Blache

10h30-12h30 L3 dans l'amphi Tocqueville

LICENCE	Licence Géographie et Aménagement Accueil général L1, L2, L3	<u>Accueil général L1 L2 L3</u> <u>Jeudi 5 septembre 2024 de 09h30 à 10h30</u>	Auditorium <u>Clignancourt</u>
	<p>Accueil spécifique : Les étudiants en bi-licence et Majeure-Mineure à l'accueil de leur année en géographie et aux réunions organisées par les UFR partenaires se tiennent un autre jour et organisée par l'UFR concernée (voir ci-dessous)</p>	<u>Jeudi 5 septembre 2024</u> <u>de 10h30 à 12h30</u>	Auditorium Clignancourt
		<u>Jeudi 5 septembre 2024</u> <u>de 10h30 à 12h30</u>	Amphi Tocqueville <u>Clignancourt</u>
		<u>Jeudi 5 septembre 2024</u> <u>de 10h30 à 12h30</u>	Amphi Vidal de la Blache <u>Clignancourt</u>
Bi-Licences	Bi-licence Archéologie et Géographie (toutes années)	Lundi 9 septembre à 14h	salle Chastel à l'Institut Michelet
	Bi-licence Histoire-Géographie et Majeure Mineure 1ère année	Vendredi 6 septembre de 12h à 14h	Amphi Tocqueville Clignancourt
	Bi-licence Histoire-Géographie et Majeure Mineure 3e année	Vendredi 6 septembre de 12h à 14h	Amphi Vidal de la Blache Clignancourt

La direction de l'UFR



Directeur : Monsieur le Pr. Denis MERCIER

denis.mercier@sorbonne-universite.fr

Directrice-adjointe : Madame la Pr. Catherine FOURNET-GUÉRIN

catherine.fournet-guerin@sorbonne-universite.fr

Directeur des études : Monsieur Vincent MORINIAUX

vincent.moriniaux@sorbonne-universite.fr

L'administration de l'UFR



Responsable Administratif : Monsieur Laurent FERRY :

Institut de Géographie, 191 rue Saint-Jacques – 75 005 – Paris : 01 44 27 92 90
laurent.ferry@sorbonne-universite.fr

Gestionnaire pédagogique L1 et L2 : Madame Marie-Victoire AGELAN :

Site de Clignancourt : 01 53 09 56 02
marie-victoire.agelan@sorbonne-universite.fr

Gestionnaire pédagogique L3 : Monsieur Gérard POELÉ :

Site de Clignancourt : 01 53 09 56 27
gerard.poele@sorbonne-universite.fr

Référents de Licence

Directeur de la Licence : Vincent MORINIAUX

Licence 1 : Hadrien DUBUCS

Licence 2 : Alain CARIOU

Licence 3 : Marianne COHEN

BiLicence Géographie-Archéologie : François BETARD

BiLicence Géographie/Histoire : Philippe BOULANGER

Majeure Géographie/mineure Histoire : Philippe BOULANGER

L2 et L3 Majeure Géographie/mineure Environnement : Marianne COHEN



Enseignants responsables de missions

Programme Erasmus et international : Sylvaine FASSIER-BOULANGER

Responsable Tutorat : Delphine GRAMOND

Responsabilité Handicap et Dispositif prises de notes : Edith FAGNONI

Référent numérique : Florence HUGUENIN-RICHARD

Les tuteurs

Responsable du tutorat : Delphine GRAMOND

- Le FIL UFR qui sera ouvert tout le mois de septembre pour toutes les questions relatives à la rentrée, aux inscriptions, aux démarches et/ou à l'organisation du 1er semestre. Pour poser leurs questions, les étudiants peuvent écrire à :
lettres-geographie-tuteurs@listes.sorbonne-universite.fr
Ambre Müller et Pierre Duschene, étudiants en M2 assurent cette mission de Fil UFR.

- A partir d'octobre, les licences bénéficieront de plusieurs formes d'accompagnement (les horaires seront communiqués plus tard) :
 - Un accompagnement pédagogique hebdomadaire par Ambre Müller à partir de début octobre (1 séance / semaine) puis accompagnement méthodologique et soutien pour les cours (L1/L2)
 - Un accompagnement à la vie universitaire (parcours, orientation, professionnalisation, etc.) avec le tutorat par les pairs assuré par deux tuteurs à partir de mi-octobre (1 à 2 séances / semaine), tous niveaux de licence (recrutement en cours)
 - Un soutien pour les outils cartographique et géomatique (1 séance / semaine), tous niveaux de licence (recrutement en cours)

La communication de l'UFR de Géographie et Aménagement

ENT
Etudiants
Accès
restreint aux
inscrits
Informations
mises à jour
au quotidien :
absences,
réunions



<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/mon-ufr/geographie-et-amenagement/actualites-licence.html>

lien vers

liens vers

Moodle
« UFR »
institutionnel
Accès public
Informations
générales :
Maquettes, MCC,
contacts,
procédures
<https://moodle-lettres-24.sorbonne-universite.fr/mod/folder/view.php?id=11712>



« Le drive »
Accès par lien
L'emploi du temps
de la Licence



<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1F3VBWdKuD-Qqw0I4zBJuJkQRJtQyMTvsvStRvMq-14Q/edit#gid=0>



Documentation pédagogique...

Annonces

Livrets pédagogiques, mo...

UFR d'études anglophones

UFR d'études arabes et hébr...

UFR d'études germaniques e...

UFR d'études ibériques et lat...

UFR d'études italiennes

UFR d'études slaves

UFR de langues étrangères a...

UFR de langue française

UFR de littérature française ...

UFR de grec

UFR de latin

UFR de musique et musicolo...

UFR de géographie et amén...

UFR d'histoire

UFR d'histoire de l'art et arc...

UFR de philosophie

UFR de sociologie et inform...

Service des sports

SELFEE (certifications en fran...

Documentation pédagogique / UFR de géographie et aménagement



DOSSIER

UFR de géographie et aménagement

Dossier

Paramètres

Plus ▾

Retrouvez dans cette section la documentation pédagogique de toutes les mentions de l'UFR de géographie et aménagement.

MODIFIER



1- INFOS RENTREE CALENDRIER

Calendrier facultaire 2023_2024_20230705.pdf



2- MAQUETTES LICENCE

Maquette BiLicence Géo-Archéo pour les étudiants.pdf

Maquette L123 pour les étudiants.pdf

Maquette MajMin Géo-Environnement pour les étudiants.pdf

Maquette MajMin Géo-Histoire.pdf

SU - UFR GEO - descriptifs des cours 2022-2023.pdf



3- IPWEB ET OPTIONS

Options.docx



4- EVALUATIONS ET EXAMENS

Demande dispense d'assiduité UFR Géo 2023-2024.pdf

Modalités de contrôle des connaissances_Faculté des Lettres 2023-2024.pdf

Précisions importantes pour les MCC à IUF de Géo 2023-2024.pdf

VADE-MECUM DES RATTRAPAGES étudiants version finale.pdf



5- ENGAGEMENT ETUDIANT



6- DEBOUCHES ET STAGES

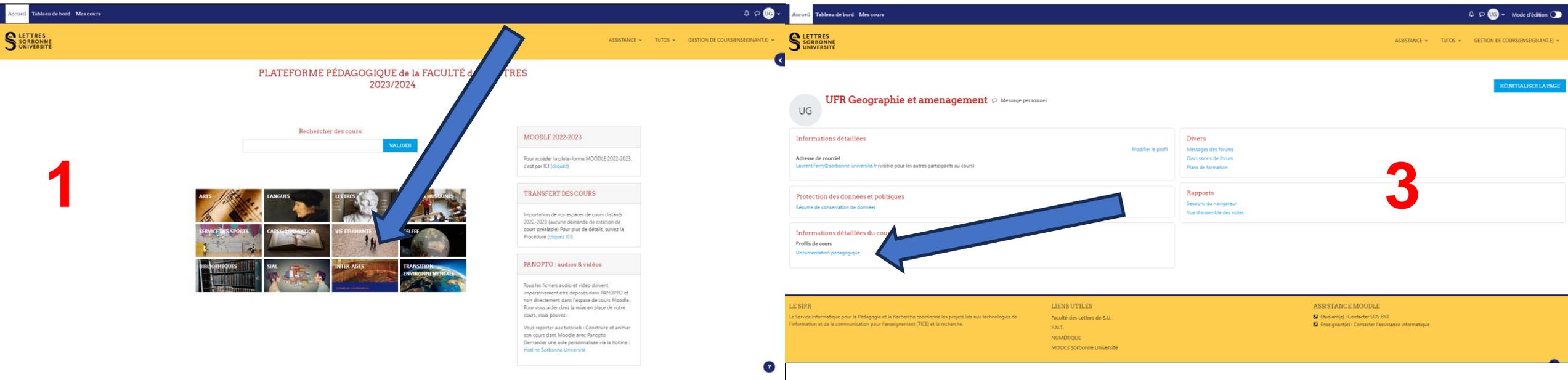
Flyer-DOSIP_VOK.pdf



7- EQUIVALENCES CPGE

Liste des lycées CPGE ayant une convention avec SU en 2022.pdf

Les étapes pour retrouver la page Moodle de l'UFR quand on a perdu le lien...



1

Accueil | Tableau de bord | Mes cours

ASSISTANCE | TUTOS | GESTION DE COURS(ENSEIGNANT.E) | UG

LETTRES SORBONNNE UNIVERSITÉ

PLATEFORME PÉDAGOGIQUE de la FACULTÉ d... 2023/2024

Rechercher des cours

VALIDER

ARTS | LANGUES | LETTRES | HISTOIRE | SERVICES DES SPORTS | CARIÈRE/PROFESSION | VIE ETUDIANTE | SELFEE | BIBLIOTHÈQUES | SIAL | INTER-ÂGES | TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

MOODLE 2022-2023

Pour accéder la plate-forme MOODLE 2022-2023, c'est par ICI (cliquez)

TRANSFERT DES COURS

Importation de vos espaces de cours distants 2022-2023 (Aucune demande de création de cours préalable) Pour plus de détails, suivez la Procédure (cliquez ICI)

PANOPTO : audios & vidéos

Tous les fichiers audio et vidéo doivent impérativement être déposés dans PANOPTO et non directement dans l'espace de cours Moodle. Pour vous aider dans la mise en place de votre cours, vous pouvez :

Vous reporter aux tutoriels : Construire et animer son cours dans Moodle avec Panopto
Demander une aide personnalisée via la hotline : hotline.Sorbonne-Université

UG UFR Géographie et aménagement

Informations détaillées

Adresse de courriel
Laurent.Ferry@sorbonne-universite.fr (visible pour les autres participants au cours)

Protection des données et politiques

Résumé de conservation de données

Informations détaillées du cours

Profil de cours
Documentation pédagogique

LE SIFR

Le Service Informatique pour la Pédagogie et la Recherche coordonne les projets liés aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et la recherche.

LIENS UTILES

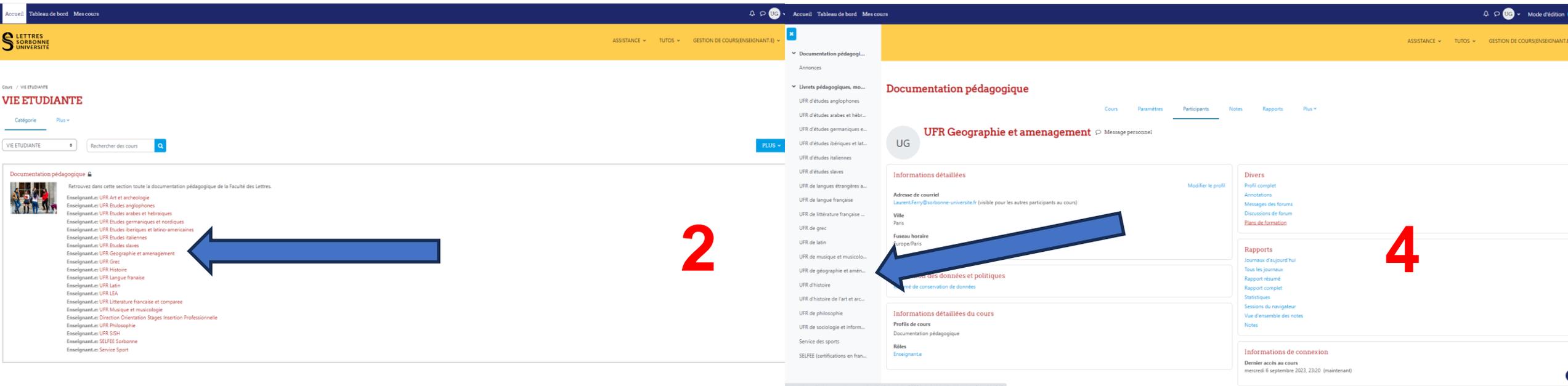
Faculté des Lettres de S.U.
E.N.T.
NUMÉRIQUE
MOOCs Sorbonne Université

ASSISTANCE MOODLE

Etudiant(e) : Contacter SOS ENT
Enseignant(e) : Contacter l'assistance informatique

RÉINITIALISER LA PAGE

3



2

Accueil | Tableau de bord | Mes cours

ASSISTANCE | TUTOS | GESTION DE COURS(ENSEIGNANT.E) | UG

LETTRES SORBONNNE UNIVERSITÉ

Cours / VIE ETUDIANTE

VIE ETUDIANTE

Catégorie Plus

VIE ETUDIANTE

Rechercher des cours

Documentation pédagogique

Retrouvez dans cette section toute la documentation pédagogique de la Faculté des Lettres.

- Enseignant.e: UFR Art et archéologie
- Enseignant.e: UFR Etudes anglophones
- Enseignant.e: UFR Etudes arabes et hébraïques
- Enseignant.e: UFR Etudes germaniques et nordiques
- Enseignant.e: UFR Etudes slaves et latino-américaines
- Enseignant.e: UFR Etudes italiennes
- Enseignant.e: UFR Etudes slaves
- Enseignant.e: UFR Géographie et aménagement
- Enseignant.e: UFR Grec
- Enseignant.e: UFR Histoire
- Enseignant.e: UFR Langue française
- Enseignant.e: UFR Latin
- Enseignant.e: UFR LEA
- Enseignant.e: UFR Littérature française et comparée
- Enseignant.e: UFR Musique et musicologie
- Enseignant.e: Direction Orientation Stages Insertion Professionnelle
- Enseignant.e: UFR Philosophie
- Enseignant.e: UFR SISH
- Enseignant.e: SELFEE Sorbonne
- Enseignant.e: Service Sport

Documentation pédagogique

UG UFR Géographie et aménagement

Informations détaillées

Adresse de courriel
Laurent.Ferry@sorbonne-universite.fr (visible pour les autres participants au cours)

Ville
Paris

Fuseau horaire
Europe/Paris

Protection des données et politiques

Résumé de conservation de données

Informations détaillées du cours

Profil de cours
Documentation pédagogique

Rôles
Enseignant.e

Divers

Profil complet
Annotations
Messages des forums
Discussions de forum
Plans de formation

Rapports

Journaux d'aujourd'hui
Tous les journaux
Rapport résumé
Rapport complet
Statistiques
Sessions du navigateur
Vue d'ensemble des notes
Notes

Informations de connexion

Dernier accès au cours
mercredi 6 septembre 2023, 23:20 (maintenant)

4



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

DOSSIER ADMINISTRATIF

Consultez vos notes, téléchargez votre certificat de scolarité et mettez vos informations à jour en quelques clics.

PLATFORME CARRIÈRE

Consultez les offres de stage et d'emploi.

MOODLE

Retrouvez les cours et les fichiers mis en ligne par vos professeurs.

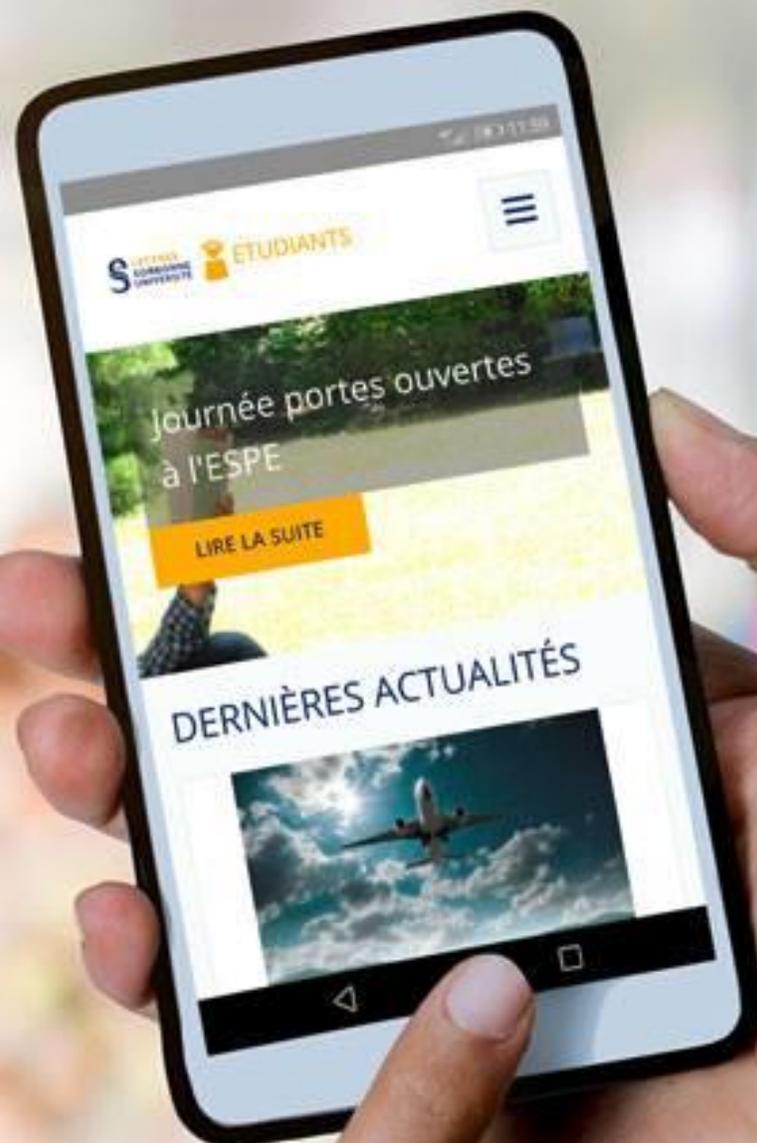
INFORMATIONS PRATIQUES

Où vous restaurer, comment partir à l'étranger, trouver votre salle de cours.

AGENDA

Informez-vous sur les colloques, événements culturels et sportifs, réunions et journées spécifiques organisées par la vie étudiante.

L'ENT ÉTUDIANT



Sorbonnales 2024 : célébrons la rentrée !

Les Sorbonnales reviennent sur vos campus du 12 septembre au 5 octobre.



Publié le 1/07/2024 - Mis à jour le 27/08/2024 ⌚ Lecture 1 min.



Au programme

Rencontres avec les associations étudiantes, villages éco-responsable et santé, jeux, concerts, expositions, etc. Autant d'événements pour découvrir vos campus et commencer l'année universitaire de manière festive. Découvrez la programmation.

À découvrir

<https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/sorbonnales2024>

WELCOME DAY

FORUMS VIE ÉTUDIANTE
& ASSOCIATIVE

VILLAGE DE
L'ANTHROPOCÈNE

Rentrée 2023 : les dates à retenir

Réunions, forums et rallye : retrouvez toutes les étapes de votre rentrée universitaire !

LIRE LA SUITE



DERNIÈRES ACTUALITÉS



Culture et sport

Activités sportives 2023-2024

Début des inscriptions au sport le 22 septembre 2023 !

Publié le : 5 septembre 2023

FAVORIS



Ajoutez vos favoris personnels en cliquant sur le bouton '+'

OUTILS



Accompagnement COVID



Certificat de scolarité



Ordinateurs en libre-service

Des salles équipées de Pc en libre service sont ouvertes sur les sites de la Faculté pendant les périodes de cours, révisions et examens

Publié le : 5 septembre 2023

SCOLARITÉ

Actualité

Mon dossier administratif

Mon inscription

Inscription pédagogique

Certificat de scolarité

Diplômes

Examens

Formation professionnelle
continue

Accueil > Scolarité > Inscription pédagogique

Inscriptions pédagogiques (IP)



L'inscription pédagogique (IPWeb) s'effectue, chaque semestre, en ligne pour les Licences, les DU et certains masters.
Avant d'effectuer son IPWeb, il faut avoir finalisé son inscription administrative et avoir activé son Espace Numérique de travail (ENT).

Contact



✉ Lettres-SOFAS-IPWEB@sorbonne-universite.fr

Accédez à l'application IP web :

<https://ipweb.sorbonne-universite.fr>

Consultez votre inscription pédagogique :

<https://ipweb.sorbonne-universite.fr/loginConsultation.jsf>

Demande de dispense d'assiduité :

Vous devez télécharger le formulaire de demande de dispense d'assiduité et le déposer signé au secrétariat de votre UFR.

[Demande de dispense d'assiduité aux TD et séminaires 2024](#)

Ouvertures des IP web :

- Doubles Licences & Majeures - mineures :
L1 : 12/09/2024 à 10h
L2 / L3 : 10/09/2024 à 10h
- L1 et DU1 : 12/09/2024 à 15h
- L2 et DU2 : 10/09/2024 à 15h
- L3 et DU3 : 11/09/2024 à 15h

Clôture des IP web pour toutes les formations du niveau Licence le 07/10/2024 à 15h

Utilisez le formulaire disponible dans la Documentation de l'UFR sur Moodle



TRES IMPORTANT

Utilisez votre adresse Sorbonne.
Tous les messages transmis par l'administration vous parviendront sur cette boîte mail. A consulter très régulièrement (il est possible de faire une redirection vers votre appli courrier)

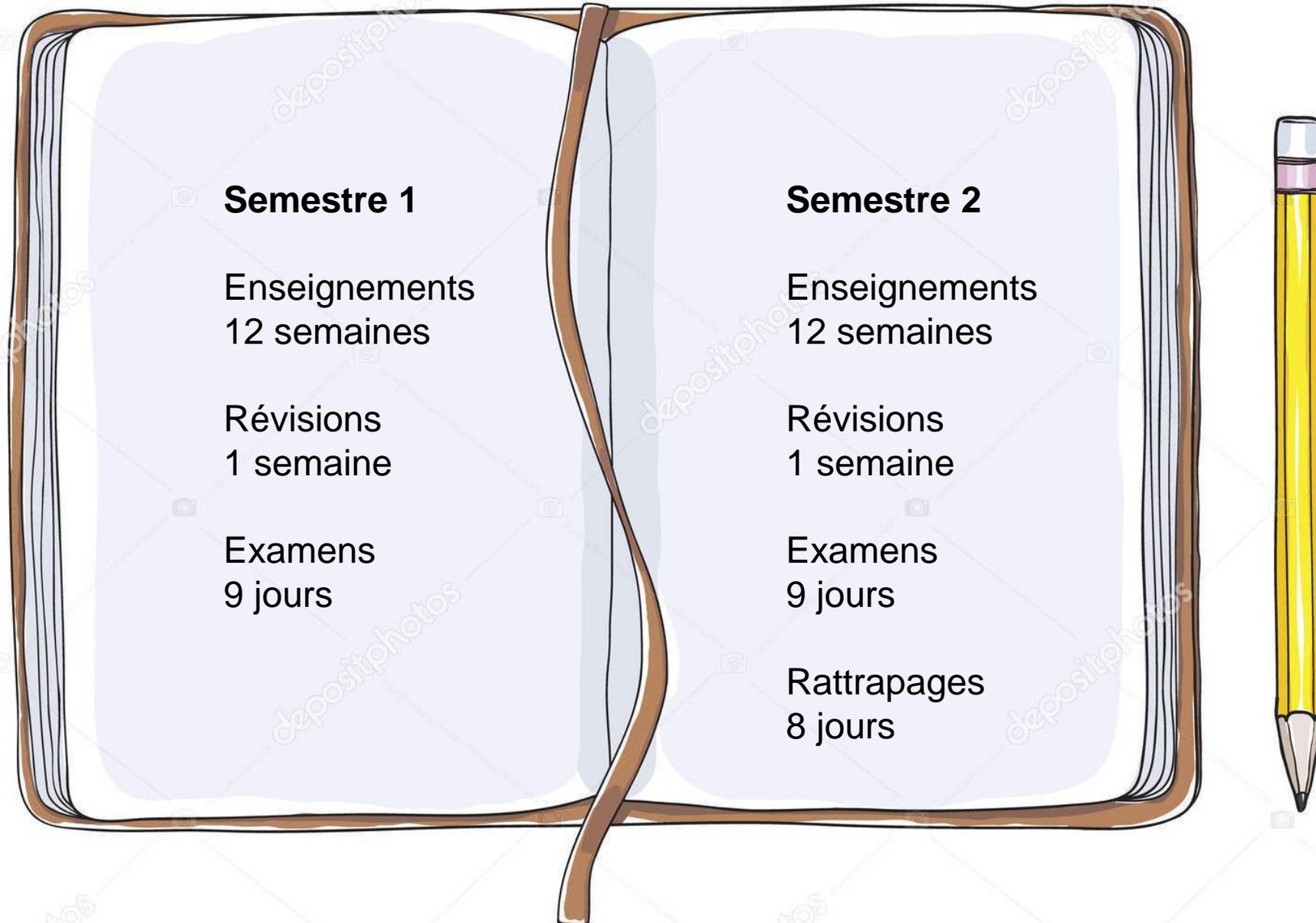
Trouvez le contact institutionnel de vos enseignants ou de vos camarades

Accès aux ressources documentaires : journaux, banques de données scientifiques, bibliothèques en ligne etc.

Accès aux contenus des cours auxquels vous êtes inscrits.

En cas de problème sur l'ENT : demande d'assistance sur <https://etu-lettres-sos-ent.paris-sorbonne.fr/>

L'organisation de l'année





LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ
D.E.V.E.

CALENDRIER FACULTAIRE 2024 - 2025

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en conseil de la Faculté des Lettres le

, en CFVU le

et en Conseil d'Administration de Sorbonne Université le

2024

1er semestre : du 16 septembre 2024 au 16 janvier 2025 inclus / 2nd semestre : du 27 janvier au 1er juillet 2025 inclus

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2025 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 15 décembre 2025 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE

2024				2025											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1	1	1
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2	2	2
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3	3	3
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4	4	4
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5	5	5
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6	6	6
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7	7	7
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8	8	8
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9	9	9
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10	10	10
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11	11	11
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12	12	12
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13	13	13
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14	14	14
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15	15	15
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16	16	16
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17	17	17
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18	18	18
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19	19	19
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20	20	20
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21	21	21
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22	22	22
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23	23	23
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24	24	24
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25	25	25
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26	26	26
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27	27	27
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28	28	28
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29	29	29
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30	30	30
	31 J		31 M	31 V			31 L	31 S		31 J	31 D		31		31

9
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 1

20
ouverture Inscriptions Pédagogiques
en ligne (IPweb) semestre 2

30
fin d'année
universitaire
2023-2024 /
stages L,
M1 et M2 R

16
fin d'année
universitaire
2023-2024 /
stages M2 P
après jurys

- Périodes de cours
- Périodes de cours et de révision tutorée
- Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

30
fin d'année
universitaire
2024-2025 /
stages L,
M1 et M2 R

15
fin d'année
universitaire
2024-2025 /
stages M2 P
après jurys

L'offre de formation à l'UFR de Géographie

4 parcours en L1

- Licence de Géographie et Aménagement
- Bilicence Géographie-Archéologie (GA), sur dossier
- Bilicence Géographie-Histoire (GH), sur dossier
- Majeure Géographie/mineure histoire (MG/mh), sur dossier

5^e parcours à partir de la L2 :

- Majeure Géographie/mineure environnement, sur dossier

Ce parcours sera fermé à la rentrée 2025, donc seul(e)s les étudiant(e)s qui le suivaient déjà cette année en L2 peuvent continuer cette année en L3.

A savoir : dans le parcours classique, la spécialisation intervient en L3 dans le cadre de cours à options, qui ouvrent sur les masters de SU.

Attention, l'entrée en master est sélective (dossier et/ou entretien)

La licence de géographie se compose de 6 semestres sur 3 ans (L1, L2, L3), soit un total de 1500 heures d'enseignements.

Les enseignements se répartissent en UE (unités d'enseignement) qui comportent un ou plusieurs EC (éléments constitutifs)

A chaque EC est affecté un nombre d'ECTS (crédits européens).

Chaque semestre de licence « vaut » 30 ECTS, une licence complète 180 ECTS.

Licence 1 - Semestre 1

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L1GEENVI	Géographie de l'environnement : approche systémique ■	
L1GEPOMO	Populations du monde : espaces, dynamiques et migrations ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		9 ects
L1GEAIOG	Approche intégrée d'un objet géographique : les Littoraux	
L1GEGSSH	La Géographie dans les sciences humaines et sociales ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		3 ects
L1GEADOG	Analyse de documents géographiques	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L1GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		3 ects
L1GEOUTU	Enseignement d'ouverture	
L1GEMETU	Méthodologie du travail universitaire	

Licence 1 - Semestre 2

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L2GECLIM	Les climats : mécanismes et enjeux ■	
L2GEGEUR	Géographie urbaine ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		9 ects
L2GEREPA	Les formes du relief dans le paysage	
L2GEECTE	Economie et territoire : mondialisation et développement ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		3 ects
L2GECART	Les principes de la cartographie	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L2GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		3 ects
L2GEOUV1	Enseignement d'ouverture 1	
L2GEOUV2	Enseignement d'ouverture 2	

Licence 2 - Semestre 3

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L3GEMORP	Géomorphologie dynamique	
L3GEESTP	Espaces, temps et pouvoirs ■	
L3GEAMTR	Introduction à l'aménagement du territoire ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		6 ects
L3GEHYFL	Hydrologie fluviale	2 sur 3 à choisir
L3GENOGA	Nourrir le monde, géographie agricole	
L3GERGTM	Régions, territoires et mondialisation ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		6 ects
L3GEECAO	Cartographie et dessin assisté par ordinateur	
L3GEADGE	Analyse de données géographiques (tableur et statistiques)	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L3GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		6 ects
L3GEOUV1	Enseignement d'ouverture 1	
L3GEOUV2	Enseignement d'ouverture 2	

Éléments ouverts aux non-spécialistes : ■

Licence 2 - Semestre 4

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L4GEBIOG	Biogéographie	
L4GEACSG	Analyse culturelle et sociale en géographie	
L4GEMETR	La métropolisation, entre local et global ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		3 ects
L4GEENVI	Les grandes problématiques géo-environnementales ■	2 sur 3 à choisir
L4GEMOCO	Le monde contemporain : enjeux géopolitiques	
L4GETOLO	Géographie du tourisme et des loisirs ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		6 ects
L4GEOMAT	Géomatique territoriale	
L4GETELE	Téledétection spatiale	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		3 ects
L3GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		6 ects
L4GECLIM	Climatologie régionale	voir les horaires pour les choix à faire
L4GEMOBI	Géographie des mobilités	
L4GEDEIN	Instruments de l'aménagement (dessin/infographie)	
L4GEOUV1	Enseignement d'ouverture	
LU5GE410	Chimie et Société	

Licence 3 - Semestre 5

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L5GERISQ	risques et sociétés	2 sur 3 à choisir
L5GEEPGE	Epistémologie et histoire de la géographie ■	
L5GEURBA	Introduction à l'urbanisme	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		6 ects
L5GEINGA	Initiation à la géo-archéologie	2 sur 4 à choisir
L5GEMUSU	Mondes musulmans	
L5GEFRAN	Géographie de la France	
L5GEMOBI	Réseaux de transports, mobilités et territoires ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		6 ects
L5GEABIM	Analyses bivariées et multivariées	2 sur 3 à choisir
L5GEENQE	Techniques d'enquêtes quantitatives	
L5GEOUQU	Outils qualitatifs en géographie	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		3 ects
L5GELANG	Langue vivante	
L5GEPROF	Projet professionnel 2	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		6 ects
L5GEENPR	Préparation aux métiers de l'enseignement	1 sur 4 à choisir
L5GEDYEQ	Dynamiques environnementales quaternaires	
L5GEDOMI	Géographie de la domination	
L5GEATUR	Atelier d'urbanisme	

Licence 3 - Semestre 6

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		6 ects
L6GEBIOE	De la biosphère à l'écosystème urbain	2 sur 3 à choisir
L6GEASCU	Approches sociales et culturelles d'une grande région ■	
L6GETEEU	Aménager des territoires européens	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		6 ects
L6GEDYZH	Dynamique et gestion des zones humides	2 sur 4 à choisir
L6GEDPEM	Pays émergents	
L6GEDRMP	Dynamiques rurales et mutations paysagères	
L6GETRPA	Territoires et Patrimoine ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		6 ects
L6GECSIG	Construction et utilisation des SIG	
L6GEITER	Initiation au diagnostic de terrain	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L6GEPPAN	Projet professionnel en anglais	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		6 ects
L6GEENPR	Préparation aux métiers de l'enseignement	2 sur 4 à choisir
L6GETELE	Télédétection et changement environnementaux	
L6GEPANA	Patrimoine naturel	
L6GEALIM	Géographie de l'alimentation	
L6GEHUMA	humanitaire et développement	
L6GEIDUR	Initiation au droit de l'urbanisme	

Chaque EC comporte 1 cours magistral (CM) d'1h et x groupes de travaux dirigés (TD) d'1h30.

UE 1 - ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX					
L1GEENVI - Géographie de l'environnement, Approche systémique					
CM	Lundi	12h - 13h	Auditorium	FOUACHE/BETARD	
TD1	Lundi	13h30 - 15h	432	KERVERDO/GORINI	
TD2	Lundi	15h - 16h30	432	KERVERDO/GORINI	
TD3	Mardi	11h30 - 13h	424	PIERDET	
TD4	Mardi	13h - 14h30	424	ARHAN	
TD5	Mardi	16h - 17h30	220	ARHAN	
TD6	Mardi	17h30 - 19h	Molho	PROSPERINI	
L1GEPOMO - Population du monde : espaces, dynamiques et migrations					
CM	Vendredi	12h - 13h	Auditorium	FOURNET/DUBUCS	
TD1	Jeudi	15h - 16h30	425	UGOLINI	
TD2	Vendredi	8h - 9h30	417	MOINOUFAMA	
TD3	Vendredi	9h30 - 11h	418	BOHBOT	
TD4	Vendredi	9h30 - 11h	417	MOINOUFAMA	
TD5	Vendredi	13h - 14h30	419	MOINOUFAMA	
TD6	Vendredi	14h30 - 16h	419	BOHBOT	
TD7	Vendredi	16h - 17h30	316	BOHBOT	

Certains cours de méthode ou d'outils sont organisés en cours-TD (CTD), blocs de 2 ou 3h

UE 3 – METHODES ET OUTILS					
L1GEADOG - Analyse de documents géographiques (CCI)					
CM-TD1	Lundi	8h - 11h	319		
CM-TD2	Lundi	16h - 19h	425		
CM-TD3	Mardi	16h - 19h	417	VENDRYES	
CM-TD4	Mardi	12h - 15h	313	VENDRYES	
CM-TD5	Jeudi	9h - 12h	224	VENDRYES	
CM-TD6	Vendredi	15h - 18h	321	LE GAL	
CM-TD7	Vendredi	16h30 - 19h30	318		
CM-TD8	Vendredi	16h30 - 19h30	423	BECHIKHI ?	

Attention !

- A chaque semestre, deux UE doivent être choisies hors de l'UFR (langue et ouverture). Elles sont obligatoires et ne sont pas gérées par l'UFR de géographie.
- Chaque UFR est libre d'ouvrir ou non ses cours aux « non-spécialistes ». Il est possible de choisir un sport ou une participation au COSU (Chœur et orchestre)
- Il n'est pas possible de commencer une langue niveau « débutant » au S2.
- Le mode de contrôle de ces UE est obligatoirement le contrôle continu intégral (CCI) : ni examen ni rattrapage. L'évaluation consiste en la moyenne des notes obtenues au long du semestre. Assiduité aux cours et TD obligatoire !!!

Licence 1 - Semestre 1

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L1GEENVI	Géographie de l'environnement : approche systémique ■	
L1GEPOMO	Populations du monde : espaces, dynamiques et migrations ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		9 ects
L1GEAIOG	Approche intégrée d'un objet géographique : les Littoraux	
L1GEGSSH	La Géographie dans les sciences humaines et sociales ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		3 ects
L1GEADOG	Analyse de documents géographiques	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L1GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		3 ects
L1GEOUTU	Enseignement d'ouverture	
L1GEMETU	Méthodologie du travail universitaire	

Licence 1 - Semestre 2

Enseignements fondamentaux en Géographie - Aménagement		9 ects
L2GECLIM	Les climats : mécanismes et enjeux ■	
L2GEGEUR	Géographie urbaine ■	
Approfondissement en Géographie - Aménagement		9 ects
L2GEREPA	Les formes du relief dans le paysage	
L2GEECTE	Economie et territoire : mondialisation et développement ■	
Méthodes et outils en Géographie - Aménagement		3 ects
L2GECART	Les principes de la cartographie	
Compétences transversales en Géographie - Aménagement		6 ects
L2GELANG	Langue vivante	
Enseignements complémentaires en Géographie - Aménagement		3 ects
L2GEOUV1	Enseignement d'ouverture 1	
L2GEOUV2	Enseignement d'ouverture 2	

En L1, des enseignements de langue pour géographes

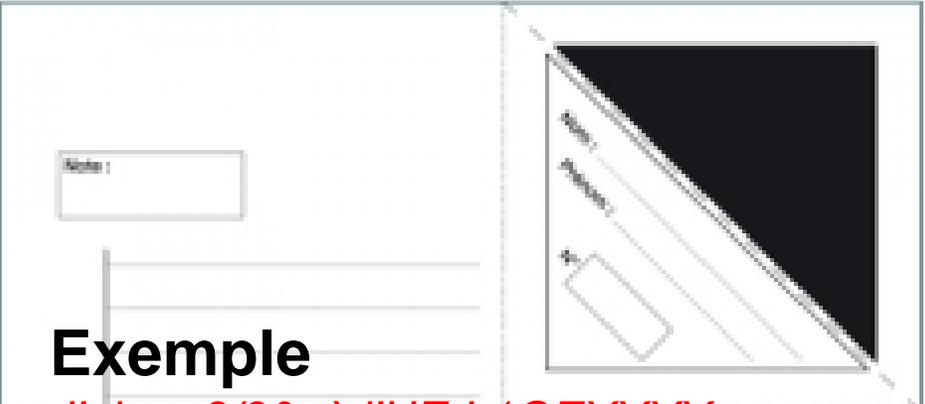
<i>UE 4 - COMPETENCES TRANSVERSALES : 1 enseignement obligatoire pour la Licence de Géographie et Aménagement</i>	L1GELANG Enseignement des Langues (CCI)				
	TD1 ANG	Jeudi	18h - 19h30	214	
	TD2 ANG	Mardi	16h - 17h30	319	
	TD3 ESP	Mardi	12h - 13h30	429	RAMIREZ
	TD4 ESP	Mardi	13h30 - 15h	432	RAMIREZ
Les étudiants peuvent également s'inscrire dans une UFR de langue ou auprès du SIAL					

Toutes et tous les étudiant(e)s doivent avoir un cours de langue. Attention ! Les places sont limitées dans ces 4 groupes et il est obligatoire pour celles et ceux qui n'auront pas pu s'y inscrire de s'inscrire à un autre cours auprès du SIAL ou auprès de l'UFR de langue de leur choix.

L'évaluation

4 règles d'or :

- Les notes obtenues dans les EC et dans les UE se compensent entre elles à l'intérieur d'un semestre
- Les notes des deux semestres d'une même année se compensent entre elles
- On ne peut passer en AJAC (ajourné autorisé à continuer) que si l'on a qu'un seul semestre en dette
 - Pour passer en S3, il faut avoir validé S1 et /ou S2
 - Pour passer en S4, il faut avoir validé au moins 2 des semestres S1, S2, S3
 - Pour passer en S5, il faut avoir validé au moins 3 semestres dont obligatoirement S1 et S2
 - Pour passer en S6, il faut avoir validé S1 et S2 et au moins 2 des semestres S3, S4, S5.
- Les notes obtenues en session 1 sont définitives si elles sont supérieures à 10/20 ou si elles sont compensées par les notes obtenues dans les autres EC ou UE. On ne passe au rattrapage que les EC pour lesquels on a eu moins de 10, non compensé.
Attention ! La note inférieure à 10 de la session 1 n'est pas conservée !



Exemple

*J'ai eu 8/20 à l'UE L1GEXXXX
(moyenne des notes de TD, coeff 1
et de la note d'examen coeff 2)*

*Mais j'ai eu 12/20 dans l'UE
L1GEYYYY*

*=> Si toutes mes UE se
compensent, je valide (impossible
d'améliorer mon 8/20)*

*=> Si toutes mes UE ne se
compensent pas, je DOIS repasser
l'UE L1GEXXXX au rattrapage et je
ne conserve pas le bénéfice du 8.*

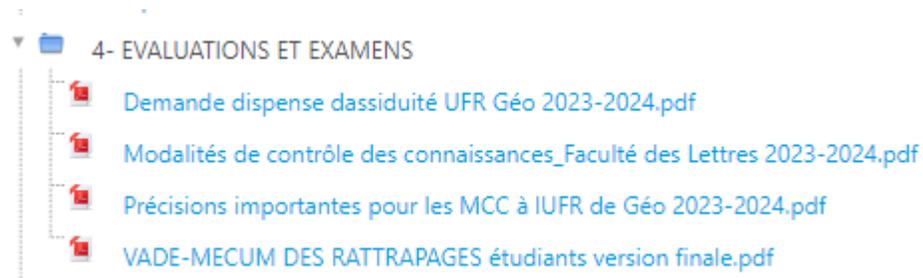
*Si, à l'oral de rattrapage, j'obtiens
un 4/20, c'est cette note qui
remplacera le 8.*

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Le contrôle continu (CC) est la règle, le contrôle terminal (CT) l'exception.

Pour bénéficier du CT, vous devez déposer votre demande au secrétariat de l'UFR au plus tard un mois après le début des cours, soit **avant le 16 octobre 2024 pour le 1er semestre et avant le 27 février 2025 pour le 2ème semestre.**

Le formulaire à remplir est sur le moodle de l'UFR :



Réglementation concernant les modalités générales du contrôle des connaissances et des aptitudes de licences, masters et DU

Domaines : Arts, lettres, langues & Sciences humaines et sociales
Année universitaire 2023 – 2024

VU	le code de l'éducation
VU	L'arrêté modifié du 22 avril 2005 relatif au diplôme national de Master
VU	L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence
VU	L'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master
VU	Le règlement intérieur de Sorbonne Université
VU	La délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 29 juin 2023

PREAMBULE

Sorbonne Université est accréditée, par décision ministérielle lors du renouvellement de son contrat quinquennal, pour délivrer des diplômes nationaux (licence, master) et elle délivre des diplômes d'université (DU) sur décision de son conseil d'administration.

TITRE I – ORGANISATION GENERALE

Article 1 – Objet

Le cadre général décrit les règles communes des Modalités de Contrôle des Connaissances 2023/2024 s'appliquant aux diplômes nationaux de Licence et de Master (**à l'exception des masters MEEF qui ont leurs propres MCC**), ainsi qu'aux diplômes d'université (DU), pour tous les parcours délivrés par la faculté des Lettres de Sorbonne Université. Les Licences avec Accès Santé (LAS) font l'objet de MCC particulières, énoncées en annexe de ce document.

Ces règles communes, formant le cadre général des MCC, seront mises en œuvre par les UFR et le CELSA, dans la description des contenus des enseignements et des modalités d'évaluation afférentes propres à chaque mention et parcours de formation. Ces dernières seront votées en Conseil d'UFR et en Conseil d'Administration du CELSA.

Article 2 – Inscriptions administrative et pédagogique

Article 2-1- Inscription administrative

L'étudiant ou l'étudiante, le ou la stagiaire de la formation professionnelle continue, doit procéder d'abord à son inscription administrative dans le parcours de formation de son choix auquel il ou elle a été admis(e).

Utilisez le formulaire disponible dans la Documentation de l'UFR sur Moodle et remplir précisément les codes des EC.

Aucune dispense accordée sans justificatif.

Aucune dispense accordée 1 mois après le début de chaque semestre, sauf cas exceptionnel justifié.

Aucune dispense pour les cours en CCI. Les étudiants en dispense totale doivent se rapprocher de l'enseignant(e) au début du semestre qui les informera sur leur évaluation. Celle-ci a lieu en cours de semestre et est de la seule responsabilité de l'enseignant(e). Ni session d'examen ni session de rattrapage.

Les étudiants qui partent en Erasmus doivent déposer une demande de dispense d'assiduité.

Nom / prénom _____
numéro d'étudiant-e _____ Parcours: _____
téléphone _____ Niveau: L1 L2 L3 M1 M2
courriel _____ @ _____

1 – Motif(s) de la demande de dispense d'assiduité (joindre un ou des justificatif.s lors de la première demande de l'année) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> étudiant-e assumant des responsabilités dans la vie universitaire, étudiante ou associative | <input type="checkbox"/> étudiant-e boursier-ère* |
| <input type="checkbox"/> étudiant-e engagé-e dans plusieurs cursus | <input type="checkbox"/> artiste de haut-niveau |
| <input type="checkbox"/> étudiant-e en AJAC | <input type="checkbox"/> sportif-ive de haut-niveau |
| <input type="checkbox"/> étudiant-e salarié-e ou entrepreneur-euse | <input type="checkbox"/> femme enceinte |
| <input type="checkbox"/> étudiant-e en situation de handicap étudiant-e | <input type="checkbox"/> stagiaire de la formation professionnelle continue |
| <input type="checkbox"/> chargé-e de famille | |
| <input type="checkbox"/> étudiant-e à l'étranger (Erasmus, 4EU+) | |

* Le seul fait d'être boursier-ère ne dispense pas de l'assiduité aux TD mais les étudiant-e-s boursier-ère-s devront adresser une copie de ce formulaire visé par le Directeur ou la Directrice de l'UFR au service des bourses.

2 – Travaux dirigés et séminaires pour lesquels la dispense d'assiduité est demandée :

- Dispense totale : pour le 1^{er} semestre pour le 2^{ème} semestre *En cas de dispense totale : joindre une copie du contrat pédagogique*

Attention : votre demande de dispense totale ne concerne que les enseignements délivrés par votre UFR de rattachement. Pour les enseignements optionnels, vous devez adresser une demande supplémentaire au secrétariat de l'UFR organisatrice de ces options.

- Dispense partielle : pour le 1^{er} semestre pour le 2^{ème} semestre

Pour une dispense partielle, veuillez préciser les UE et/ou les enseignements concernés :

Semestre 1 :				Semestre 2 :			
<input type="checkbox"/> UE1	<input type="checkbox"/> UE5	<input type="checkbox"/> UE1	<input type="checkbox"/> UE5	<input type="checkbox"/> UE2	<input type="checkbox"/> UE6	<input type="checkbox"/> UE2	<input type="checkbox"/> UE6
<input type="checkbox"/> UE2	<input type="checkbox"/> UE6	<input type="checkbox"/> UE3	<input type="checkbox"/> UE7	<input type="checkbox"/> UE3	<input type="checkbox"/> UE7	<input type="checkbox"/> UE3	<input type="checkbox"/> UE7
<input type="checkbox"/> UE3	<input type="checkbox"/> UE7	<input type="checkbox"/> UE4	<input type="checkbox"/> UE8	<input type="checkbox"/> UE4	<input type="checkbox"/> UE8	<input type="checkbox"/> UE4	<input type="checkbox"/> UE8
<input type="checkbox"/> UE4	<input type="checkbox"/> UE8						

Si nécessaire, précisez les enseignements dans l'encadré ci-dessous (codes Apogée, libellés) :

Date : _____

Signature de l'étudiant :

Important : vous devez déposer votre demande au secrétariat de l'UFR concernée au plus tard un mois après le début des cours du semestre, soit avant le 16 octobre 2024 pour le 1^{er} semestre et avant le 27 février 2025 pour le 2^{ème} semestre.

Décision du Directeur ou de la Directrice de la composante :

- Dispense totale accordée
 Dispense partielle accordée pour les UE ou enseignements suivants :

- Dispense refusée. Motif du refus :

Date : _____

Tampon de la composante :

Signature du Directeur ou de la Directrice :

Le contrôle continu

2 possibilités :

- Le contrôle mixte, pour toutes les matières composées d'1 CM et d'1 TD :
 - Des épreuves organisées en cours de semestre dans le cadre des TD ou CTD, au minimum 2 notes, coefficient 1
 - Une épreuve écrite terminale par module durant les sessions d'examens de fin de semestre (janvier et mai). Durée : 2h en L1 (sauf outils), coefficient 2.
 - Nota : les exercices notés dans les TD ne peuvent avoir lieu pendant la semaine de révision.
- Le contrôle continu intégral (CCI) : pour les matières qui ne comportent qu'un TD ou pour certains CTD outils, l'évaluation ne comporte que les travaux faits en cours de semestre, au moins 2 notes. Pas d'épreuve lors des sessions d'examen. Pas de rattrapage.

Tableau synthétique des MCC

Précision concernant les MCC à l'UFR de Géographie pour les cours dont le régime d'évaluation est différencié (CCM / CCI) en fonction de l'UFR d'origine des étudiants (non-spécialistes, étudiants inscrits en majeure/mineure).

Les étudiants qui suivent ces cours en CCI mais ont un empêchement justifié (travail, maladie, situation exceptionnelle) pour participer aux évaluations en cours de semestre pourront être autorisés à passer l'examen de fin de semestre. Ils devront pour cela remplir une demande de dispense d'assiduité.

- Si l'épreuve de fin de semestre a lieu pendant une épreuve de la majeure de l'étudiant ou de sa licence mono-disciplinaire, l'étudiant aura un 0 et sera autorisé à passer le rattrapage à l'oral en juin.

Si un étudiant en CCI échoue à l'examen de fin de semestre et que sa note n'est pas compensée, il pourra passer le rattrapage en juin.

Attention ! Cet aménagement n'est valable que pour l'UFR de géographie.

Cours dont le régime d'évaluation est le CCI pour tous les étudiants.

L'organisation d'une épreuve de rattrapage pour des étudiants qui auraient eu un empêchement justifié (travail, maladie, situation exceptionnelle) de participer aux évaluations en cours de semestre est de la seule responsabilité de l'enseignant(e). Ni session d'examen ni session de rattrapage.

Code EC	Public concerné	Licence		Majeure		Mineure		Non-spécialistes
		QxHIGE	QxHIGI	VxHIGE	VxHIGI	VxHIGE	VxHIGI	
L1GEENV1	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L1GEPOMO	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L1GEAIOG	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L1GESSH	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L1GEADOG	CC	CC	CC	CC	CC	CC	CC	
L1GEMETU	CC							
L2GECLIM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L2GEGEUR	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L2GEREPA	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L2GECTE	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L2GECART	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L2GEATFR	CC			CC				
L3GEMORP	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEESTP	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L3GEAMTR	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L3GEHYFL	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GENOGA	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GERSTM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L3GECAD	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEADIG	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L4GEGIOG	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L4GEACS	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L4GEMETR	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L4GEENV1	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L4GEMOCO	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L4GETOLO	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L4GEMAT	CC		CC	CC	CC	CC	CC	
L4GETELE	CC		CC	CC	CC	CC	CC	
L4GECLIM	CC							
L4GEMOBI	CC							
L4GEDEIN	CC							
L3GERISQ	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEEPE	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L3GEURBA	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEINGA	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEMUSU	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEFRAN	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEMOBI	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L3GEABIM	CC		CC	CC	CC	CC	CC	
L3GEEBOE	CCM			CCM	CCM	CCM	CCM	
L3GEUQU	CCM			CC	CC	CC	CC	
L3GEPFOP	CC	CC		CC	CC	CC	CC	
L3GEDYBQ	CC							
L3GEDOMI	CC							
L3GEATUR	CC							
L6GEBIOE	CCM		CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L6GEASCU	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L6GETEEU	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L6GEDYZH	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L6GEPDEM	CCM							
L6GEDRMP	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	
L6GETRPA	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CCM	CC
L6GECSIG	CC		CC	CC	CC	CC	CC	
L6GEITER	CC		L6AAPJI - CC	CC	CC	CC	CC	
L6GEPAN	CC			CC	CC	CC	CC	
L6GETELE	CC							
L6GEPANA	CC							
L6GALUM	CC							
L6GEHUMA	CC							
L6GEIDUR	CC							

Les *mineures doivent être évaluées sous le régime du CCI

CCI = Contrôle Continu Intégral

CCM = Contrôle Continu Mixte

Qui peut se réorienter ?

- Les étudiantes et étudiants en première année de licence à Sorbonne université (réorientation interne)
- Les étudiantes et étudiants en première année au sein d'autres établissements (réorientation externe : depuis une autre licence, un BTS, un DUT, une CPGE)
- Les étudiantes et étudiants de L2 et L3 en double-licence à la Faculté des Lettres souhaitant se réorienter sur une simple licence (« mono-licence »)

Vous êtes actuellement inscrit-e en 1^{ère} année de Licence à la Faculté des Lettres ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (en préparation d'un diplôme de Licence, BTS, BUT ou en double-licence) et vous souhaitez changer de parcours à la fin du 1^{er} semestre 2021/22.

Voici comment procéder :

- 1- **Faites le point sur votre situation pédagogique** : ceci permettra de mieux vous guider vers une voie qui augmentera vos chances de réussite.
 - En joignant la Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) pour bien connaître les possibilités qui s'offrent à vous (par téléphone au 01.40.46.26.14, ou par courriel : lettres-dosip@sorbonne-universite.fr ; <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/orientation-stages-entrepreneuriat-et-insertion-professionnelle>)
 - En contactant l'UFR du nouveau cursus (coordonnées disponibles à la rubrique « UFR » de notre site Internet).
- 2- **Effectuez votre demande de changement de parcours** :
Vous devez pour cela vous connecter entre le 22 novembre et le 13 décembre 2021 sur l'application [E-Candidat](#), créer votre dossier et choisir la formation que vous souhaitez intégrer pour le second semestre, puis numériser les pièces justificatives demandées et ce, avant le dernier jour de candidature (le 13 décembre prochain).
Les demandes de réorientation à l'issue du 1er semestre de Licence seront présentées à la commission pédagogique de l'UFR d'accueil, qui décidera de votre admission.
- 3- En cas d'admission, réalisez votre inscription administrative en ligne entre le 4 et le 24 janvier 2022 (vous ne pourrez alors être inscrit-e que dans un seul parcours).
Le certificat de scolarité et éventuellement la carte étudiante correspondants, seront envoyés par voie postale.
- 4- **Effectuez ensuite vos inscriptions pédagogiques** depuis votre ENT (IPWEB), ce jusqu'au mercredi 26 janvier 2022.
Les inscriptions pédagogiques conditionnent l'accès aux cours et aux examens.
À noter que la reprise des cours du 2nd semestre, aura lieu le lundi 24 janvier 2022.
- 5- Dans le cas où une validation d'acquis du premier semestre est requise, faites votre demande auprès du secrétariat pédagogique de l'UFR d'accueil.

Quelques informations complémentaires :

- Les étudiant(e)s admis(es) précédemment inscrit(e)s dans une autre université française (en réorientation externe) devront effectuer un [transfert](#) de dossier universitaire avant de réaliser leur inscription administrative à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université.
- Les doubles-licences n'accueillent pas de candidat(e)s à la réorientation, à l'exception des étudiant(e)s de CPGE jusqu'alors inscrit(e)s en cumulatif à la Faculté des Lettres de SU.
- Les étudiant(e)s provenant d'une double-licence de la Faculté des Lettres de SU, en L2 ou L3, peuvent demander une réorientation vers la « mono-licence » de l'une de ses composantes (voir les [Modalités de Contrôle des Connaissances](#)).
Demande à adresser **uniquement par courriel** via Lettres-SAIA-AdmissionsInscriptions@admp6.iussieu.fr en indiquant en objet « [réorientation de double vers mono-licence](#) »).

Connectez-vous en novembre l'application E-Candidat, créez votre dossier et choisissez la formation que vous souhaitez intégrer pour le second semestre (demander conseil à la DOSIP et à l'UFR)

Les demandes de réorientation à l'issue du 1er semestre de Licence seront présentées à la commission pédagogique de l'UFR d'accueil, qui décidera de votre admission. La réorientation n'est pas de droit.

En cas d'admission, réalisez votre inscription administrative puis vos IPWeb en ligne en janvier

Dans le cas où une validation d'acquis du premier semestre est requise, faites votre demande auprès du secrétariat pédagogique de l'UFR d'accueil.

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarite/reorientation-semestrielle>



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ
D.E.V.E.

CALENDRIER FACULTAIRE 2024 - 2025

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en conseil de la Faculté des Lettres le _____, en CFVU le _____ et en Conseil d'Administration de Sorbonne Université le _____ 2024

1er semestre : du 16 septembre 2024 au 16 janvier 2025 inclus / 2nd semestre : du 27 janvier au 1er juillet 2025 inclus
Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2025 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 15 décembre 2025 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

DEBUT D'ANNEE UNIVERSITAIRE SUIVANTE

2024				2025											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1	1	1
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2	2	2
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3	3	3
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4	4	4
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5	5	5
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6	6	6
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7	7	7
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8	8	8
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9	9	9
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10	10	10
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11	11	11
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12	12	12
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 S	13 D	13 M	13 S	13	13	13
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14	14	14
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15	15	15
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16	16	16
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17	17	17
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18	18	18
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19	19	19
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20	20	20
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21	21	21
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22	22	22
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23	23	23
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24	24	24
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25	25	25
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26	26	26
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27	27	27
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28	28	28
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29	29	29
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30	30	30
	31 J		31 M	31 V			31 L	31 S	31 J	31 J	31 D	31	31	31	31

Attention !
Une session d'examen par semestre (janvier et mai) mais une seule session de rattrapage pour les deux semestres (juin)

9
ouverture Inscriptions Pédagogiques en ligne (IPweb) semestre 1

20
ouverture Inscriptions Pédagogiques en ligne (IPweb) semestre 2

30
fin d'année universitaire 2023-2024 / stages L, M1 et M2 R

16
fin d'année universitaire 2023-2024 / stages M2 P après jurys

- Périodes de cours
- Périodes de cours et de révision tutorée
- Examens : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Examens : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

30
fin d'année universitaire 2024-2025 / stages L, M1 et M2 R

15
fin d'année universitaire 2024-2025 / stages M2 P après jurys

Qu'est-ce que l'engagement étudiant ?

L'engagement étudiant se définit par l'implication reconnue d'une étudiante ou d'un étudiant au sein d'une structure associative, solidaire ou universitaire.

Sur la base du volontariat, cet investissement est un moyen très concret de développer des compétences et des savoirs en parallèle de sa formation universitaire.

Quelles activités sont éligibles ?

- Bénévolat au sein d'une association
- Activités d'élus et élus étudiants
- Engagement militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Volontariat en mission de service civique
- Volontariat dans les armées
- Partage de notes

En choisissant le module « engagement étudiant » au moment des inscriptions pédagogiques, les étudiantes et étudiants **peuvent à la fin du semestre 6 (que l'engagement soit réalisé en L1, L2 ou L3), au moyen d'une procédure simple, valider leur engagement pour le faire reconnaître et recevoir un point de jury ajouté à la moyenne du semestre.**

VIE ÉTUDIANTE

Actualités

- > Dispositif chèques psy pour les étudiantes et étudiants
- > Les associations recrutent !
- > **Valorisez votre engagement étudiant en L3 et en M2**

Présentation

Entraide et engagement étudiant

Bourses, aides

Santé, prévention, handicap

Tutorat

Vie de campus / associations

Vie pratique

Elections et représentation

Mission Égalité - Lutte contre les discriminations

Accueil > Vie étudiante > Actualités > Valorisez votre engagement étudiant en L3 et en M2

Valorisez votre engagement étudiant en L3 et en M2



Vous êtes engagé.e en tant que bénévole ou volontaire (service civique, pompier volontaire, réserviste...) au sein d'une structure ? Vous faites partie d'un dispositif proposé par la Faculté des Lettres (parrainage, partage de notes) ? Si vous êtes étudiant.e en 3ème année de Licence ou en 2ème année de Master vous pouvez valoriser cet engagement, qu'il soit actuel ou passé, dès maintenant et jusqu'au 6 mars 2023 !



Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de la reconnaissance de votre engagement étudiant, vous devez vous inscrire sur [la page moodle](#) qui a été créée à cet effet. Vous pourrez y télécharger des documents, déposer vos rendus, accéder à toutes les informations importantes et poser vos questions sur le forum.

Pour plus d'informations



- Dossier à déposer **avant les congés de décembre 2024**
 - ✓ Départs pour L3 et Master
 - ✓ Dossier à déposer par les L2, L3 et M1
 - ✓ Cas particulier des L3 qui veulent partir en M1
 - ✓ Master : accord de la personne dirigeant la formation et/ou la recherche
 - Affectations fin janvier 2025
 - Projet d'étude qui se construit
 - Un rappel pour les étudiants : Erasmus n'est pas une agence de voyage
 - Accords nouveaux/en préparation
 - **International** en dehors d'Erasmus : un calendrier un peu décalé-Uniquement possible en Master.
 - Responsable à contacter : Madame Sylvaine Boulanger
- sylvaine.boulanger@sorbonne-universite.fr



Le campus d'Abu-Dhabi : 2 places par an en L2 et/ou L3

Dossier à déposer en avril 2025

Responsable du département de géographie à SUAD : Stéphane DESRUELLES

stephane.desruelles@sorbonne.ae



Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle

La DOSIP

vous accompagne
tout au long de votre parcours

La DOSIP, vous accompagne tout au long de vos études pour

Réfléchir à votre orientation

- Être accompagné-e dans votre choix d'orientation.
- Construire votre parcours d'études.
- Se documenter sur les secteurs d'activités et les métiers.
- Préparer votre année de césure.

Construire votre projet professionnel

- Participer à des tables rondes métiers, découvrir des opportunités professionnelles.
- Être accompagné-e dans vos candidatures, conseils CV et lettre de motivation.
- Rencontrer et échanger avec les alumni de la Faculté des Lettres.
- Découvrir les enquêtes de devenir des diplômé-es.

Trouver un stage, un emploi, une alternance, entreprendre

- Consulter les offres de stages et d'emploi sélectionnées pour vous.
- Préparer vos entretiens de recrutement.
- Établir votre convention de stage.
- Être conseillé-e sur votre projet entrepreneurial ou associatif.
- Participer au Forum Destination Emploi pour rencontrer des recruteurs.

**DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS POUR MIEUX VOUS CONNAITRE,
EXPLORER VOS MOTIVATIONS ET INTÉRÊTS, IDENTIFIER VOS
COMPÉTENCES ET RÉALISER VOS PROJETS !**

Accueil de la DOSIP

Site Sorbonne | 1, rue Victor Cousin 75005 Paris
Escalier F, 2^e étage, salle 363

Lundi : 14h-17h

Mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30 et 14h-17h

Vendredi : 9h30-12h30

☎ 01 40 46 26 14

lettres-dosip@sorbonne-universite.fr

Nous retrouver

- Sur le site de la Faculté : Les formations / Orientation et insertion
- Dans l'ENT : rubrique Orientation-insertion
- Sur la plateforme carrière : ENT / Orientation-insertion / Plateforme carrière

JEAN-ROBERT PITTE, BENOIST SIMMAT & PHILIPPE BERCOVICI

L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

200 ANS D'EXPLORATION DU MONDE



LES ARÈNES BD

 Société de
Géographie
1821-2021

Bienvenue en géographie ! Début des cours le 16 septembre 2024

Vous avez encore des questions ?

vincent.moriniaux@sorbonne-universite.fr

Référent L1 hadrien.dubucs@sorbonne-universite.fr

Référent L2 alain.cariou@sorbonne-universite.fr

Référente L3 marianne.cohen@sorbonne-universite.fr

Et vos tutrices et tuteurs : Ambre Muller et Pierre Duchesne